

Avis n°17-151930

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-151930/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **17-151930**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-06-59, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : les prestations, objet du présent marché, concernent la fourniture et pose de dispositifs de protection solaire, et ouvrages annexes.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45421143.

Lieu d'exécution : dans les locaux de la CPRPSNcf. à Marseille.

Code NUTS : -FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).

Caractéristiques principales :

le présent marché est exécuté par bons de commande

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : l'accord-cadre est passé avec un minimum et un maximum.

minimum : 40 000 euro(s)ht

maximum : 5 000 000 euro(s)ht.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 2 janvier 2018.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

la forme du groupement est libre au stade du dépôt de la candidature.

Néanmoins, si l'attributaire du marché est un groupement conjoint, il sera exigé que le mandataire soit solidaire ou qu'il se transforme en groupement solidaire. En effet, les opérations de travaux nécessitant l'intervention de plusieurs sociétés, la défaillance d'un membre du groupement entraînerait des problèmes d'exécution importants.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 48 du décret du 25 mars 2016;

la déclaration du candidat (imprimé Dc2 dans sa dernière version ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat

les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;

Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une condamnation pénale constitutive d'une interdiction de soumissionner en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Capacité économique et financière - références requises : la capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles)

Les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, leurs titres d'études et qualification pour chacune des trois dernières années ;

Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués par les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 novembre 2017, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17.MA.6.049.

Renseignements complémentaires : les travaux se déroulent en milieu occupé.

visite obligatoire des lieux

Dans le cadre de cette consultation, les candidats sont tenus de visiter les lieux d'exécution des prestations. Il s'agit d'une condition de validité des offres. Ainsi, les candidats doivent obligatoirement joindre à leur offre l'attestation de visite datée et signée par un représentant de la Cprpsncf.

Deux dates sont proposées :

- mardi 07 Novembre à 9h30

- jeudi 09 Novembre à 9h30

afin de réaliser la visite des lieux, les candidats doivent se présenter à une des dates, fixée d'un commun accord avec la CPRPSNCF.

Afin de fixer cette date, les candidats prennent contact avec :

M. GUILLOT Martin : 06 20 91 63 07

M. RASTOUIL Sébastien : 06 62 18 44 04

les visites auront lieu au maximum 7 jours avant la date limite de remise des offres.

échantillons

Dans le cadre de cette consultation, les candidats doivent fournir des échantillons dans les conditions fixées ci-dessous et conformément aux dispositions du cadre de réponse.

la date limite de remise des échantillons est la même que la date limite de remise des offres.

Chaque colis devra porter les mentions " 17.ma.6.049 - ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres , les références, l'identité de l'expéditeur et la liste de son contenu.

les colis seront déposés contre remise de récépissé ou adressées par voie postale avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :

Service Achats

10 rue Frédéric Ozanam

13003 Marseille

De 8h30 à 12h et de 14h à 16h

les échantillons sont indissociables du dossier d'offres. Ainsi, une offre sans échantillon sera déclarée irrégulière et rejetée.

par ailleurs, la remise des échantillons ne donne lieu à aucune rémunération et sont conservés par le pouvoir adjudicateur .

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 13 novembre à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Demande de renseignements " . Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 15 novembre.

la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 15 novembre. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 octobre 2017.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. Service des achats.

Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-06-59, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_pThIKkp66d .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance de Mrseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.